

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20009469600024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé FDE80
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SOMME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : INFRASTRUCTURE GENIE CIVIL (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	20
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	22
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	32
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	34
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	39
A8.3 - Opérations liées aux cessions	40
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A10 - Etat des travaux en régie	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 386 295,44	G 935 988,09	G-A 549 692,65
	Section d'investissement	B 3 541 444,89	H 3 340 990,34	H-B -200 454,55

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 894 493,52 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 56 185,67 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 983 926,00	Q= G+H+I+J 5 171 471,95	=Q-P 1 187 545,95

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation	E 50 713,00	K 0,00
		Section d'investissement	F 1 305 013,30	L 886 074,98
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 355 726,30	= K+L 886 074,98

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 437 008,44	= G+I+K 1 830 481,61	1 393 473,17
	Section d'investissement	= B+D+F 4 902 643,86	= H+J+L 4 227 065,32	-675 578,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 339 652,30	= G+H+I+J+K+L 6 057 546,93	717 894,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 50 713,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	50 713,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 305 013,30	L 886 074,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	886 074,98
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 305 013,30		0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	170 893,52	17 417,41	0,00	50 713,00	102 763,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	230,03	0,00	0,00	4 769,97
Total des dépenses de gestion courante		175 893,52	17 647,44	0,00	50 713,00	107 533,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		195 893,52	17 647,44	0,00	50 713,00	127 533,08
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 420 219,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	368 648,00	368 648,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 788 867,00	368 648,00			1 420 219,00
TOTAL		1 984 760,52	386 295,44	0,00	50 713,00	1 547 752,08
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	721,61	0,00	0,00	-721,61
Total des recettes de gestion courante		850 000,00	700 721,61	0,00	0,00	149 278,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		855 000,00	700 721,61	0,00	0,00	154 278,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	235 267,00	235 266,48			0,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		235 267,00	235 266,48			0,52
TOTAL		1 090 267,00	935 988,09	0,00	0,00	154 278,91
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		894 493,52				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 322 297,33	3 223 074,07	1 305 013,30	1 794 209,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 322 297,33	3 223 074,07	1 305 013,30	1 794 209,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 000,00	83 104,34	0,00	11 895,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	95 000,00	83 104,34	0,00	11 895,66
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 417 297,33	3 306 178,41	1 305 013,30	1 806 105,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	235 267,00	235 266,48		0,52
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	235 267,00	235 266,48		0,52
	TOTAL	6 652 564,33	3 541 444,89	1 305 013,30	1 806 106,14
	Pour information	56 185,67			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 826 101,50	1 878 425,77	886 074,98	1 061 600,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 000,00	38 135,07	0,00	-135,07
	Total des recettes d'équipement	3 864 101,50	1 916 560,84	886 074,98	1 061 465,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 055 781,50	1 055 781,50	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 055 781,50	1 055 781,50	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 919 883,00	2 972 342,34	886 074,98	1 061 465,68
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 420 219,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	368 648,00	368 648,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 788 867,00	368 648,00		1 420 219,00
	TOTAL	6 708 750,00	3 340 990,34	886 074,98	2 481 684,68
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 417,41		17 417,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	230,03		230,03
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	368 648,00	368 648,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	17 647,44	368 648,00	386 295,44

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	386 295,44
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	83 104,34	235 266,48	318 370,82
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 223 074,07	0,00	3 223 074,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 306 178,41	235 266,48	3 541 444,89

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	56 185,67
---	--	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 597 630,56
---	--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	700 000,00		700 000,00
75	Autres produits de gestion courante	721,61		721,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	235 266,48	235 266,48
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		700 721,61	235 266,48	935 988,09

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	894 493,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 830 481,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 878 425,77	0,00	1 878 425,77
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	38 135,07	0,00	38 135,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		368 648,00	368 648,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 916 560,84	368 648,00	2 285 208,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 055 781,50
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 340 990,34
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	170 893,52	17 417,41	0,00	50 713,00	102 763,11
6156	Maintenance	117 893,52	14 339,41	0,00	48 833,00	54 721,11
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6288	Autres	3 000,00	3 078,00	0,00	1 880,00	-1 958,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	230,03	0,00	0,00	4 769,97
6542	Créances éteintes	0,00	230,03	0,00	0,00	-230,03
658	Charges diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		175 893,52	17 647,44	0,00	50 713,00	107 533,08
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		195 893,52	17 647,44	0,00	50 713,00	127 533,08
023	Virement à la section d'investissement	1 420 219,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	368 648,00	368 648,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	368 648,00	368 648,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 788 867,00	368 648,00			1 420 219,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 788 867,00	368 648,00			1 420 219,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 984 760,52	386 295,44	0,00	50 713,00	1 547 752,08
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

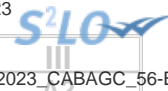
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
7083	Locations diverses	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	721,61	0,00	0,00	-721,61
7588	Autres	0,00	721,61	0,00	0,00	-721,61
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		850 000,00	700 721,61	0,00	0,00	149 278,39
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		855 000,00	700 721,61	0,00	0,00	154 278,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	235 267,00	235 266,48			0,52
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	235 267,00	235 266,48			0,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		235 267,00	235 266,48			0,52
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 090 267,00	935 988,09	0,00	0,00	154 278,91
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		894 493,52				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

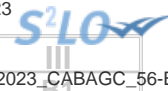
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 322 297,33	3 223 074,07	1 305 013,30	1 794 209,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 322 297,33	3 223 074,07	1 305 013,30	1 794 209,96
Total des dépenses d'équipement		6 322 297,33	3 223 074,07	1 305 013,30	1 794 209,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 000,00	83 104,34	0,00	11 895,66
1314	Subv. équipt Communes	80 000,00	79 530,41	0,00	469,59
1318	Autres subventions d'équipement	15 000,00	3 573,93	0,00	11 426,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		95 000,00	83 104,34	0,00	11 895,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 417 297,33	3 306 178,41	1 305 013,30	1 806 105,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	235 267,00	235 266,48		0,52
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	235 267,00	235 266,48		0,52
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	234 513,00	234 512,48		0,52
13918	Autres subventions d'équipement	754,00	754,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		235 267,00	235 266,48		0,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 652 564,33	3 541 444,89	1 305 013,30	1 806 106,14
Pour information		56 185,67			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

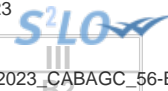
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 826 101,50	1 878 425,77	886 074,98	1 061 600,75
1314	Subv. équipt Communes	3 407 476,55	1 826 329,61	831 949,04	749 197,90
1318	Autres subventions d'équipement	418 624,95	52 096,16	54 125,94	312 402,85
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 000,00	38 135,07	0,00	-135,07
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 000,00	38 135,07	0,00	-135,07
Total des recettes d'équipement		3 864 101,50	1 916 560,84	886 074,98	1 061 465,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 055 781,50	1 055 781,50	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 055 781,50	1 055 781,50	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 055 781,50	1 055 781,50	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 919 883,00	2 972 342,34	886 074,98	1 061 465,68
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>1 420 219,00</i>			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</i>	<i>368 648,00</i>	<i>368 648,00</i>		<i>0,00</i>
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	<i>368 648,00</i>	<i>368 648,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 788 867,00	368 648,00		1 420 219,00
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 788 867,00	368 648,00		1 420 219,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 708 750,00	3 340 990,34	886 074,98	2 481 684,68
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

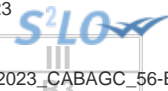
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

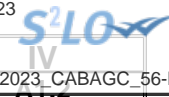
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES


ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le 
ID : 080-200094696-20230602-2023_CABAGC_56-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	18-11-2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrage de communications électroniques	30	17/10/2013

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		235 267,00	I 235 266,48
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		235 267,00	235 266,48
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	235 267,00	235 266,48
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	235 266,48	1 305 013,30	56 185,67	1 596 465,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 788 867,00	III 368 648,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 788 867,00	368 648,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	368 648,00	368 648,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 420 219,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	368 648,00	886 074,98	0,00	1 055 781,50	2 310 504,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 596 465,45
Ressources propres disponibles	IV 2 310 504,48
Solde	V = IV – II (3) 714 039,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2022	EMBREVILLE cmde 14-TE-0025-EX	7 244,37	0,00	30
07/01/2022	CONDE-FOLIE cmde 02-0517-EF	6 017,55	0,00	30
10/01/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0092-SE	9 552,00	0,00	30
10/01/2022	MERS LES BAINS cmde 14-TE-0091-SE	5 576,00	0,00	30
10/01/2022	ORESMAUX cmde 10-TE-0094-EF	17 180,40	0,00	0
10/01/2022	ST BLIMONT cmde 03-TE-0018-EX	3 377,00	0,00	30
10/01/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0082-SE	15 414,80	0,00	30
10/01/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0121-EF	16 369,20	0,00	0
18/01/2022	MONTAGNE-FAYEL cmde 10-TE-0093-EF	37 924,00	0,00	30
18/01/2022	TROIS RIVIERES cmde 05-TE-0025-RE	13 933,00	0,00	0
18/01/2022	VIRONCHAUX cmde 09-TE-0054-SF	7 553,00	0,00	30
18/01/2022	VIRONCHAUX cmde 09-TE-0052-EF	7 291,00	0,00	30
18/01/2022	FORT-MAHON cmde 09-TE-0163-EF	15 631,60	0,00	30
18/01/2022	CRECY EN PONTHEIU cmde 09-TE-0199-CO	6 676,50	0,00	30
20/01/2022	HAMELET cmde 09-0639-EF	9 079,69	0,00	30
21/01/2022	HARBONNIERES (SDE Etude) cmde 03-0456-SE	1 264,94	0,00	0
24/01/2022	FERRIERES cmde 06-0360-EX	179,26	0,00	30
25/01/2022	FLIXECOURT cmde 02-0597-CO	2 031,44	0,00	30
25/01/2022	FORT-MAHON cmde 09-TE-0151-EF	73 542,90	0,00	30
25/01/2022	EAUCOURT SUR SOMME cmde 08-0745-EF	26 371,55	0,00	30
26/01/2022	FEUQUIERES EN VIMEU cmde 14-TE-0125-EX	2 349,96	0,00	30
26/01/2022	COISY cmde 12-TE-0019-EF	14 520,00	0,00	0
27/01/2022	HYPERCOURT cmde 03-0426-EF	2 063,20	0,00	30
27/01/2022	CAVILLON cmde 06-0366-EF	8 078,58	0,00	30
27/01/2022	CAVILLON cmde 06-0262-EF	6 775,01	0,00	30
01/02/2022	ORESMAUX cmde 10-0665-EF	13 698,94	0,00	30
01/02/2022	FERRIERES cmde 06-0368-EF	3 697,55	0,00	30
01/02/2022	HYPERCOURT cmde 03-0427-EF	4 001,26	0,00	30
04/02/2022	NEUILLY L'HOPITAL cmde 09-TE-0039-SE	19 378,11	0,00	30
07/02/2022	MAUREPAS cmde 06-TE-0053-EF	11 791,60	0,00	0
07/02/2022	PUCHEVILLERS cmde 08-TE-0076-EX	1 950,00	0,00	0
08/02/2022	BIARRE cmde 05-TE-0014-EF	17 438,00	0,00	0
08/02/2022	BOUZINCOURT cmde 08-TE-0036-EF	10 600,00	0,00	0
08/02/2022	BIARRE cmde 05-TE-0013-EF	9 240,00	0,00	0
10/02/2022	ROIGLISE cmde 05-TE-0026-EF	16 520,00	0,00	0
10/02/2022	BOVES cmde 01-TE-0014-EF	3 497,36	0,00	30
11/02/2022	ROIGLISE cmde 05-TE-0095-EF	17 140,00	0,00	0
15/02/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-0067-EF	6 424,50	0,00	30
15/02/2022	EPLESSIER cmde 10-TE-0019-EF	13 685,20	0,00	0
15/02/2022	VILLERS SUR AUTHIE cmde 09-TE-0168-CO	4 895,16	0,00	30
16/02/2022	LANCHERES cmde 03-TE-0085-EF	3 642,16	0,00	30
17/02/2022	VAUX-MARQUENNEVILLE cmde 03-TE-0011-EF (12-0552-EF)	-668,92	0,00	30
23/02/2022	VAUX-MARQUENNEVILLE cmde 03-TE-0010-EF (12-0515-EF)	7 775,22	0,00	30
24/02/2022	FORT-MAHON cmde 09-TE-0163-EF	15 631,60	0,00	30
24/02/2022	AULT cmde 14-TE-0013-SE	23 432,00	0,00	0
24/02/2022	ESTREES-DENIECOURT cmde 03-0500-EX	1 998,71	0,00	0
24/02/2022	BOUTTENCOURT cmde 12-0463-EX	999,54	0,00	30
24/02/2022	HYPERCOURT cmde 11-TE-0026-EF	34 453,60	0,00	0
25/02/2022	BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT cmde 10-TE-00053-EF	9 872,00	0,00	30
25/02/2022	ALLERY cmde 10-TE-0164-EX	1 508,00	0,00	30
28/02/2022	BREILLY cmde 07-TE-0084-SE (Etude 09-0750-EF)	21 400,00	0,00	0
28/02/2022	BREILLY cmde 07-TE-0085-EF	10 050,00	0,00	0
01/03/2022	HAMELET cmde 13-TE-0081-EF	19 120,00	0,00	0
01/03/2022	ORESMAUX cmde 10-TE-0094-EF	17 180,40	0,00	0
01/03/2022	ROIGLISE cmde 05-TE-0095-EF	17 140,00	0,00	0
01/03/2022	HAMELET cmde 13-TE-0082-EF	17 440,00	0,00	0
02/03/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-0069-EF	8 010,40	0,00	30
03/03/2022	ST QUENTIN EN TOURMONT cmde 09-TE-0144-EF	11 863,94	0,00	30
03/03/2022	BUIGNY ST MACLOU cmde 09-TE-0049-EF	23 624,85	0,00	30
03/03/2022	ST QUENTIN EN TOURMONT cmde 09-TE-0077-RE	6 044,37	0,00	30
03/03/2022	AILLY SUR NOYE cmde 10-0475-EF	1 677,72	0,00	30



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
03/03/2022	AUBVILLERS cmde 02-TE-0110-EX	1 948,00	0,00	0
14/03/2022	ST GRATIEN cmde 12-TE-0034-EX	2 950,00	0,00	0
16/03/2022	BIARRE cmde 05-TE-0014-EF	17 438,00	0,00	0
16/03/2022	CANDAS cmde 12-TE-0028-EF	12 723,60	0,00	0
16/03/2022	BIARRE cmde 05-TE-0013-EF	9 240,00	0,00	0
16/03/2022	BERNAVILLE cmde 12-TE-0033-EF	21 849,20	0,00	0
16/03/2022	ETINEHEM-MERICOURT cmde 08-TE-0114-EF	9 550,00	0,00	0
17/03/2022	VILLERS-BRETONNEUX cmde 13-TE-0017-EF	37 452,00	0,00	0
17/03/2022	ROIGLISE cmde 05-TE-0026-EF	16 520,00	0,00	0
18/03/2022	VILLERS-BOCAGE cmde 12-TE-0106-EX	18 240,00	0,00	0
22/03/2022	HAMELET cmde 13-TE-0082-EF	17 440,00	0,00	0
22/03/2022	HAMELET cmde 13-TE-0081-EF	19 120,00	0,00	0
24/03/2022	CAOURS cmde 03-TE-0129-EF	11 455,60	0,00	30
24/03/2022	CAOURS cmde 03-TE-0094-EF	20 080,40	0,00	30
25/03/2022	ST QUENTIN EN TOURMONT cmde 09-TE-0078-EF	4 277,02	0,00	30
25/03/2022	PICQUIGNY cmde 07-TE-0066-EF	16 968,00	0,00	0
29/03/2022	ST RIQUIER cmde 09-TE-0081-EF	30 094,80	0,00	30
30/03/2022	HYPERCOURT cmde 03-0423-EF	-96,67	0,00	30
31/03/2022	ANDAINVILLE cmde 10-TE-0025-EF	10 716,00	0,00	0
01/04/2022	FRIVILLE-ESCARBOTIN cmde 14-TE-0011-SE	30 682,00	0,00	30
01/04/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0126-SE	18 963,20	0,00	0
01/04/2022	EMBEVILLE cmde 14-TE-0135-EX	4 466,50	0,00	30
04/04/2022	AIGNEVILLE cmde 14-TE-0182-EF	4 820,00	0,00	30
07/04/2022	FEUQUIERES EN VIMEU cmde 14-TE-0084-EF	17 473,48	0,00	30
07/04/2022	AULT cmde 14-TE-0054-EF	3 600,53	0,00	30
07/04/2022	MONS-BOUBERT cmde 03-TE-0073-EF	676,56	0,00	30
07/04/2022	VIRONCHAUX cmde 09-TE-0055-SF	6 737,56	0,00	30
07/04/2022	QUEND cmde 09-TE-0214-CO	5 855,69	0,00	30
08/04/2022	ACHEUX EN AMIENOIS cmde 01-0547-EF	1 212,20	0,00	30
08/04/2022	PIERREGOT cmde 12-TE-0027-EX	39,61	0,00	0
08/04/2022	AILLY SUR SOMME cmde 07-TE-0006-SE	374,49	0,00	0
08/04/2022	GRUNY cmde 05-TE-0027-EF	14 480,00	0,00	0
08/04/2022	HORNOY LE BOURG cmde 10-TE-0021-RE	13 444,00	0,00	0
08/04/2022	BOUZINCOURT cmde 08-TE-0092-EF	12 780,00	0,00	0
08/04/2022	ESTREES-MONS cmde 17-0280-RE	23 232,90	0,00	30
11/04/2022	RUMIGNY cmde 01-TE-0018-EF	10 363,50	0,00	0
11/04/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0086-EF	25 846,80	0,00	30
13/04/2022	FEUQUIERES EN VIMEU cmde 14-TE-0005-SE (07-0366-SE)	9 554,34	0,00	30
13/04/2022	FRIVILLE-ESCARBOTIN cmde 14-TE-0022-CO	22 124,17	0,00	30
13/04/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-006-EF	10 444,80	0,00	30
19/04/2022	ARGOEUVES cmde 09-671-EX (07-TE-0011-EX)	3 937,50	0,00	30
20/04/2022	BOUZINCOURT cmde 08-TE-0036-EF	10 600,00	0,00	0
21/04/2022	ESMERY-HALLON cmde 04-TE-0050-EX	1 559,83	0,00	30
21/04/2022	FRICAMPS cmde 06-0370-EF	3 027,34	0,00	30
21/04/2022	HAM cmde 04-TE-0015-EF	18 380,40	0,00	0
25/04/2022	FRAMERVILLE-RAINECOURT cmde 03-0430-SE	19 775,54	0,00	30
26/04/2022	ALLERY cmde 10-TE-0164-EX	1 477,94	0,00	30
27/04/2022	AYENCOURT LE MONCHEL cmde 16-0165-EF	25 329,80	0,00	30
28/04/2022	AULT cmde 07-0202-SE	4 310,12	0,00	30
28/04/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0054-EF	1 946,15	0,00	0
02/05/2022	POULAINVILLE cmde 01-TE-0104-EX	1 916,89	0,00	0
02/05/2022	LA NEUVILLE SIRE BERNARD cmde 02-TE-0015-RE	17 885,20	0,00	0
02/05/2022	LA NEUVILLE SIRE BERNARD cmde 02-TE-0009-EF	9 834,00	0,00	0
02/05/2022	LA NEUVILLE SIRE BERNARD cmde 02-TE-0065-EF	15 258,00	0,00	0
02/05/2022	LOUVRECHY cmde 02-TE-0060-EF	5 467,50	0,00	30
05/05/2022	NAMPS-MAISNIL cmde 10-TE-0151-EX	2 676,74	0,00	30
06/05/2022	MONTAGNE-FAYEL cmde 10-TE-0093-EF	37 924,00	0,00	30
09/05/2022	CAVILLON cmde 07-TE-0049-CO (06-0416-CO)	2 204,75	0,00	30
10/05/2022	VIRONCHAUX cmde 09-TE-0054-SF	7 547,20	0,00	30
10/05/2022	VIRONCHAUX cmde 09-TE-0052-EF	7 289,50	0,00	30
10/05/2022	BOUZINCOURT cmde 08-TE-0092-EF	12 780,00	0,00	0
12/05/2022	HYPERCOURT cmde 11-TE-0026-EF	34 453,60	0,00	0
12/05/2022	VILLERS-BRETONNEUX cmde 13-TE-0017-EF	37 452,00	0,00	0
12/05/2022	CHAULNES cmde 03-0398-SE	6 289,58	0,00	30
16/05/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0148-SE	8 209,00	0,00	0
16/05/2022	PUCHEVILLERS cmde 08-TE-0076-EX	1 349,19	0,00	0
17/05/2022	ANDAINVILLE cmde 05-0247-SE	14 725,25	0,00	30
18/05/2022	RUBEMPRE cmde 12-TE-0066-EF	12 370,40	0,00	0
18/05/2022	NEUVILLETTE cmde 12-TE-0050-EF	6 700,00	0,00	0
18/05/2022	NEUVILLETTE cmde 12-TE-0009-RE	11 120,00	0,00	0
19/05/2022	LAMOTTE-WARFUSEE cmde 03-0462-EX	-2 063,67	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
23/05/2022	BEAUVAIL cmde 01-0633-EF	3 611,41	0,00	30
23/05/2022	GAMACHES cmde 14-TE-0078-SE	25 348,00	0,00	0
23/05/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0121-EF	16 369,20	0,00	0
23/05/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0112-EF	7 782,00	0,00	0
24/05/2022	MERS LES BAINS cmde 14-TE-0091-SE	5 576,00	0,00	30
25/05/2022	HORNOY LE BOURG cmde 10-TE-0022-SE	12 620,00	0,00	0
30/05/2022	AILLY SUR NOYE cmde 02-TE-0021-CH	-2 149,89	0,00	30
01/06/2022	EMBEVILLE cmde 14-TE-0135-EX	4 034,08	0,00	30
01/06/2022	DOULLENS cmde 12-TE-0029-CO	3 524,00	0,00	0
01/06/2022	DOULLENS cmde 12-TE-0041-CO	2 224,00	0,00	0
02/06/2022	RAINNEVILLE cmde 09-0567-EF	2 458,58	0,00	30
02/06/2022	FRICAMPS (Etude cotraitant) cmde 10-TE-0163-EX	24,75	0,00	0
02/06/2022	VRON cmde 09-TE-0171-EF	11 025,50	0,00	30
03/06/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0121-EF	6 517,70	0,00	0
04/06/2022	QUERRIEU cmde 01-TE-0001-EF (09-0752-EF)	9 992,65	0,00	30
13/06/2022	YONVAL cmde 03-TE-0127-EX	2 915,61	0,00	0
13/06/2022	ST BLIMONT cmde 03-TE-0018-EX	3 047,36	0,00	30
14/06/2022	CHILLY cmde 11-TE-0013-EF	9 244,00	0,00	0
14/06/2022	MEAULTE cmde 08-TE-0035-EF	13 898,80	0,00	0
15/06/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-0069-EF	8 010,40	0,00	30
15/06/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0112-EF	3 873,07	0,00	0
22/06/2022	EPLESSIER cmde 10-TE-0019-EF	13 685,20	0,00	0
23/06/2022	ST FUSCIEN cmde 10-0754-EX	-2 112,94	0,00	0
23/06/2022	GRUNY cmde 05-TE-0027-EF	14 480,00	0,00	0
24/06/2022	AILLY SUR NOYE cmde 02-TE-0023-SE	2 861,82	0,00	30
27/06/2022	SOREL LE GRAND cmde 06-TE-0051-EF	12 604,00	0,00	0
29/06/2022	RAINNEVILLE cmde 09-0732-EF	23 118,18	0,00	30
29/06/2022	ST SAUFLEU cmde 01-TE-0013-EX	750,68	0,00	1
01/07/2022	LA NEUVILLE SIRE BERNARD cmde 02-TE-0015-RE	17 885,20	0,00	0
06/07/2022	DARGNIES cmde 14-TE-0112-EF	48 096,00	0,00	30
06/07/2022	FOUILLOY cmde 13-TE-0095-RE	10 080,00	0,00	0
07/07/2022	FOLIES cmde 11-TE-0020-EF	11 940,00	0,00	0
07/07/2022	CACHY cmde 13-TE-0085-EF	2 601,50	0,00	0
07/07/2022	CACHY cmde 13-TE-0084-EF	12 093,00	0,00	0
07/07/2022	TALMAS cmde 12-TE-0016-SE	295,93	0,00	0
08/07/2022	FORT-MAHON cmde 09-TE-0175-EF	8 716,52	0,00	30
08/07/2022	FORT-MAHON cmde 09-TE-0163-EF	7 037,52	0,00	30
08/07/2022	ORESMAUX cmde 10-TE-0095-EF	17 711,60	0,00	0
08/07/2022	CONTY cmde 10-TE-0077-SF	22 091,60	0,00	0
08/07/2022	RUE cmde 09-TE-0068-EF	28 497,20	0,00	30
08/07/2022	VRON cmde 09-TE-0172-EF	6 251,00	0,00	30
21/07/2022	CRECY EN PONTHEU cmde 09-TE-0199-CO	1 894,35	0,00	30
21/07/2022	BELLEUSE cmde 10-TE-0072-EF	48 689,60	0,00	0
21/07/2022	CONTY cmde 10-TE-0077-SF	22 091,60	0,00	0
25/07/2022	CANDAS cmde 12-TE-0028-EF	12 723,60	0,00	0
25/07/2022	BERNAVILLE cmde 12-TE-0033-EF	21 849,20	0,00	0
25/07/2022	NEUVILLETTE cmde 12-TE-0009-RE	11 120,00	0,00	0
25/07/2022	VILLERS-BOCAGE cmde 12-TE-0106-EX	18 240,00	0,00	0
01/08/2022	ST RIQUIER cmde 09-TE-0081-EF	30 094,80	0,00	30
04/08/2022	FLERS SUR NOYE cmde 02-TE-0011-RE	10 773,15	0,00	30
04/08/2022	FLERS SUR NOYE cmde 02-TE-0018-RE	7 669,01	0,00	30
04/08/2022	SAINT-OUEN cmde 02-0521-EF	695,45	0,00	0
04/08/2022	BERTEAUCOURT LES DAMES cmde 03-0373-EF	163,69	0,00	0
04/08/2022	BERTEAUCOURT LES DAMES cmde 02-0372-EF	374,66	0,00	0
04/08/2022	L'ETOILE cmde 02-0391-EF	835,66	0,00	0
05/08/2022	MEIGNEUX cmde 10-TE-0184-RE	7 166,00	0,00	0
05/08/2022	CROIXRAULT cmde 10-TE-0059-EF	23 036,00	0,00	0
05/08/2022	CAOURS cmde 03-TE-0095-EF	13 085,20	0,00	30
05/08/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0169-SE	7 460,50	0,00	0
05/08/2022	MEIGNEUX cmde 10-TE-0216-RE	4 705,00	0,00	0
16/08/2022	CHILLY cmde 11-TE-0013-EF	9 244,00	0,00	0
23/08/2022	FLERS SUR NOYE cmde 10-0718-EF	8 228,63	0,00	30
23/08/2022	NIBAS cmde 14-TE-0109-EF	12 431,20	0,00	30
25/08/2022	FRIVILLE-ESCARBOTIN cmde 14-TE-0011-SE	30 682,00	0,00	30
25/08/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0092-SE	9 552,00	0,00	30
25/08/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0082-SE	15 414,80	0,00	30
25/08/2022	HEM MONACU cmde 06-TE-0078-EX	6 625,50	0,00	0
26/08/2022	LA NEUVILLE SIRE BERNARD cmde 02-TE-0009-EF	9 834,00	0,00	0
26/08/2022	OISEMONT cmde 10-TE-0215-EF	4 551,00	0,00	0
26/08/2022	ANDAINVILLE cmde 10-TE-0025-EF	10 716,00	0,00	0
26/08/2022	CAOURS cmde 03-TE-0129-EF	11 455,60	0,00	30
30/08/2022	FOLIES cmde 11-TE-0020-EF	11 940,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
31/08/2022	BOVES cmde 01-TE-0014-EF	-11 029,33	0,00	30
31/08/2022	LA NEUVILLE SIRE BERNARD cmde 02-TE-0065-EF	15 258,00	0,00	0
01/09/2022	FLERS SUR NOYE cmde 10-0718-EF	148,09	0,00	30
01/09/2022	BOVES cmde 01-TE-0014-EF	1 460,95	0,00	30
02/09/2022	BEAUCAMPS LE VIEUX cmde 05-0259-SE	1 908,73	0,00	30
02/09/2022	AIGNEVILLE cmde 14-TE-0182-EF	4 371,00	0,00	30
06/09/2022	SAVEUSE cmde 01-TE-0051-EF	5 639,44	0,00	30
06/09/2022	AILLY SUR NOYE cmde 02-TE-0107-EX	5 902,61	0,00	30
08/09/2022	QUERRIEU cmde 01-TE-0002-EF (09-0682-EF)	6 568,37	0,00	30
13/09/2022	MERS LES BAINS cmde 14-TE-0180-SE	35 414,80	0,00	0
14/09/2022	GRUNY cmde 05-TE-0031-EF	12 615,60	0,00	0
16/09/2022	HALLU cmde 17-0422-EF	-985,60	0,00	30
19/09/2022	BOVES cmde 01-TE-0015-EF	-15 095,70	0,00	30
22/09/2022	BREILLY cmde 07-TE-0084-SE (Etude 09-0750-EF)	21 400,00	0,00	0
22/09/2022	SOREL LE GRAND cmde 06-TE-0051-EF	12 604,00	0,00	0
26/09/2022	OISEMONT cmde 10-TE-0197-EX	3 676,00	0,00	30
29/09/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0092-SE	1 243,78	0,00	30
29/09/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0126-SE	28 174,98	0,00	0
29/09/2022	MERS LES BAINS cmde 14-TE-0091-SE	1 245,69	0,00	30
30/09/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0082-SE	631,57	0,00	30
04/10/2022	DAVENESCOURT cmde 16-0210-EF	17 645,15	0,00	30
04/10/2022	CHAULNES cmde 11-TE-0120-EX	2 559,50	0,00	30
04/10/2022	NESLE cmde 04-TE-0093-SE	12 938,80	0,00	0
04/10/2022	LAMOTTE-WARFUSEE cmde 13-TE-0140-EF	11 250,00	0,00	0
04/10/2022	LAMOTTE-WARFUSEE cmde 13-TE-0057-EF	17 600,00	0,00	0
05/10/2022	THIEULLOY L'ABBAYE cmde 10-TE-0028-EF	10 448,00	0,00	0
05/10/2022	THIEULLOY L'ABBAYE cmde 10-TE-0031-EF	12 652,40	0,00	0
05/10/2022	THIEULLOY L'ABBAYE cmde 10-TE-0065-EF	8 170,00	0,00	0
06/10/2022	BONNAY cmde 13-TE-0053-EX	889,45	0,00	1
06/10/2022	BELLEUSE cmde 10-TE-0073-CH	4 414,80	0,00	0
06/10/2022	BOUGAINVILLE cmde 10-TE-0082-EF	52 204,00	0,00	0
07/10/2022	ST QUENTIN EN TOURMONT cmde 09-TE-0285-EK	4 599,38	0,00	30
07/10/2022	BELLEUSE cmde 10-TE-0004-EF (10-0580-EF)	570,03	0,00	30
07/10/2022	HAM cmde 04-TE-0015-EF	18 380,40	0,00	0
10/10/2022	FLERS SUR NOYE cmde 10-0718-RE	-3 932,35	0,00	30
10/10/2022	LOUVRECHY cmde 02-TE-0060-EF	4 482,09	0,00	30
12/10/2022	CROIXRAULT cmde 10-TE-0013-RE	3 125,24	0,00	30
12/10/2022	CROIXRAULT cmde 10-TE-0060-EF	123,03	0,00	30
12/10/2022	FOUILLOY cmde 13-TE-0095-RE	10 080,00	0,00	0
13/10/2022	BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT cmde 10-TE-00053-EF	4 626,81	0,00	30
13/10/2022	HALLU cmde 11-TE-0064-EF	5 710,00	0,00	0
13/10/2022	SOREL LE GRAND cmde 17-0329-EF	4 835,64	0,00	30
13/10/2022	SOREL LE GRAND cmde 17-0418-EF	3 395,94	0,00	30
13/10/2022	GRUNY cmde 05-TE-0031-EF	12 615,60	0,00	0
17/10/2022	MEAULTE cmde 01-0571-EX	1 979,33	0,00	0
18/10/2022	WIENCOURT L'EQUIPEE cmde 11-TE-0033-EF	9 698,80	0,00	0
18/10/2022	WIENCOURT L'EQUIPEE cmde 11-TE-0032-EF	4 519,50	0,00	0
19/10/2022	QUERRIEU cmde 01-TE-0003-EF (09-0681-EF)	2 337,40	0,00	30
20/10/2022	CAOURS cmde 03-TE-0095-EF	13 085,20	0,00	30
20/10/2022	BOUVAINCOURT SUR BRESLE cmde 14-TE-0139-EF	7 878,80	0,00	30
20/10/2022	ST QUENTIN LA MOTTE cmde 14-TE-0087-EF	9 538,00	0,00	30
20/10/2022	NESLE cmde 04-TE-0093-SE	12 938,80	0,00	0
27/10/2022	CAOURS cmde 03-TE-0204-EF	2 801,50	0,00	30
03/11/2022	MOREUIL cmde 02-TE-0070-EF	3 029,95	0,00	30
03/11/2022	LANGUEVOIN-QUIQUERY cmde 04-TE-0019-EF	26 944,00	0,00	0
04/11/2022	BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT cmde 10-TE-0054-EF	4 537,17	0,00	30
04/11/2022	VRON cmde 09-TE-0172-EF	6 242,92	0,00	30
04/11/2022	VILLERS-BRETONNEUX cmde 14-0366-EF	1 736,16	0,00	30
04/11/2022	VRON cmde 09-TE-0171-EF	7 883,63	0,00	30
07/11/2022	DOULLENS cmde 12-TE-0184-CO	33 231,50	0,00	0
15/11/2022	ORESMAUX cmde 10-TE-0095-EF	17 711,60	0,00	0
16/11/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-006-EF	15 615,38	0,00	30
16/11/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-0069-EF	3 026,50	0,00	30
16/11/2022	CONDE-FOLIE cmde 03-TE-0067-EF	5 675,13	0,00	30
16/11/2022	PENDE cmde 03-TE-0194-EX	2 500,60	0,00	30
16/11/2022	CAOURS cmde 03-TE-0096-EF	9 632,00	0,00	0
16/11/2022	LONGPRE LES CORPS SAINTS cmde 03-TE-0213-EF	3 769,00	0,00	30
17/11/2022	LAMOTTE-WARFUSEE cmde 13-TE-0057-EF	17 600,00	0,00	0
24/11/2022	ABBEVILLE cmde 03-TE-0148-SE	7 821,12	0,00	0
24/11/2022	CAYEUX SUR MER cmde 03-TE-0086-EF	7 366,56	0,00	30
24/11/2022	FRIAUCOURT cmde 14-TE-0046-EX	8 506,96	0,00	30
24/11/2022	MEAULTE cmde 08-TE-0035-EF	13 898,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
29/11/2022	NEUILLY L'HOPITAL cmde 09-TE-0221-RE	21 510,40	0,00	30
29/11/2022	LE CROTOY cmde 09-TE-0027-EF	25 221,20	0,00	0
29/11/2022	BOUGAINVILLE cmde 10-TE-0088-EF	53 238,40	0,00	0
01/12/2022	WIENCOURT L'EQUIPEE cmde 11-TE-0033-EF	9 698,80	0,00	0
05/12/2022	GAMACHES cmde 14-TE-0078-SE	25 348,00	0,00	0
05/12/2022	PENDE cmde 03-TE-0172-EF	9 775,60	0,00	30
05/12/2022	NIBAS cmde 14-TE-0109-EF	12 431,20	0,00	30
13/12/2022	CRESSY-OMENCOURT cmde 05-TE-0062-EF	12 660,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 152 922,48	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3**A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	700 721,61
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**
B1.6**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE
C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 984 760,52	386 295,44	50 713,00	437 008,44
RECETTES	1 984 760,52	1 830 481,61	0,00	1 830 481,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 708 750,00	3 597 630,56	1 305 013,30	4 902 643,86
RECETTES	6 708 750,00	3 340 990,34	886 074,98	4 227 065,32

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 984 760,52	386 295,44	50 713,00	437 008,44
RECETTES	1 984 760,52	1 830 481,61	0,00	1 830 481,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 708 750,00	3 597 630,56	1 305 013,30	4 902 643,86
RECETTES	6 708 750,00	3 340 990,34	886 074,98	4 227 065,32
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	8 693 510,52	3 983 926,00	1 355 726,30	5 339 652,30
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 693 510,52	5 171 471,95	886 074,98	6 057 546,93

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 62
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 42
 VOTES :
 Pour : 42
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/05/2023

Présenté par (1) Le Président,
 A Boves le 02/06/2023
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Boves, le 02/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMIENS METROPOLE - Daniel DEMARET	
AMIENS METROPOLE - Patrick DESSEAUX + 1PV (Francis HOUSSE)	
AMIENS METROPOLE - Patrick LELIEVRE	
AVRE LUCE ET NOYE - Alain SURHOMME	
AVRE LUCE ET NOYE - Eric DESROUSSEAUX	
BAIE DE SOMME - Frédéric DELOHEN	
BAIE DE SOMME - Jean-Marie MACHAT	
CA BAIE DE SOMME - Pascal LEFEBVRE	
CC AUMALE BLANGY - Jean-Claude BRAILLY	
CC NIEVRE ET SOMME - Philippe FRANCOIS	
CC PONTHEIU MARQUENTERRE - Joël FARCY	
CC SOMME SUD-OUEST - Alain DESFOSES	
CC TERRE DE PICARDIE - Annick MARECHAL	
CC VAL DE SOMME - Alain BABAUT	
EST DE LA SOMME - Frédéric DEMULE	
EST DE LA SOMME - Gâelle PAYS	
GRAND ROYE - ROMAIN SIX	
HAUTE SOMME - Aurélien CAZE	
HAUTE SOMME - Dominique CAMUS + 1PV (JM. BLONDELLE)	
NIEVRE ET SOMME - Christophe BAYER	
NIEVRE ET SOMME - Gérard LEFEBVRE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

NIEVRE ET SOMME - Régis SINOQUET	
NORD PICARDIE - Daniel CARON + 1PV (C. DUBREUIL)	
NORD PICARDIE - Didier FRANCOIS + 1PV (G. BORDET)	
PAYS COQUELICOT - F. BEAUVARLET + 1PV (JJ. STOTER) - NON VOTANT	
PAYS COQUELICOT - Michel DESTOMBES	
PAYS COQUELICOT - Michel LETESSE	
PONTHIEU MARQUENTERRE - Bruno BALESDENT	
PONTHIEU MARQUENTERRE - Claude PATTE	
PONTHIEU MARQUENTERRE - Tahar BORDJI	
PONTHIEU MARQUENTERRE - Yves MONIN	
SOMME SUD-OUEST - Xavier LENGLET	
TERRE DE PICARDIE - Bruno ETEVE + 1PV (T LINEATTE)	
VAL DE SOMME - Alain SAVOIE	
VILLES SOEURS - Alain SCHIBLER (Suppléant)	
VILLES SOEURS - Daniel CAVE	
VIMEU - Danièle PIERRU	
VIMEU - Virginie SANNIER	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/06/2023, et de la publication le 08/06/2023
A BOVES, le 08/06/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le doyen d'âge,
A Boves, le 02/06/2023
Le Président,



Nombre de membres en exercice : 62
Nombre de membres présents : 37
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES : Pour : 42
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Boves, le 02/06/2023

Date de convocation : 24/05/2023

Les membres du Comité syndical,

[A large collection of handwritten signatures in black and blue ink, representing the members of the syndical committee.]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/06/2023, et de la publication le 08/06/2023





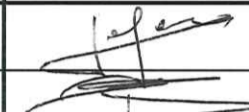


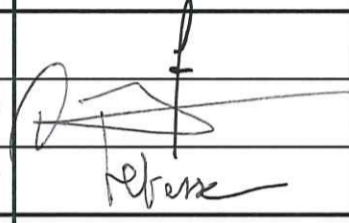
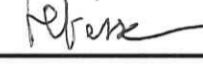

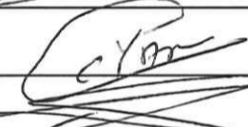
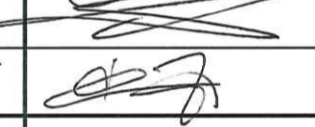
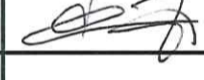

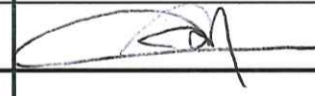
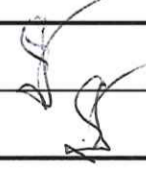
A Boves, le 08/06/2023





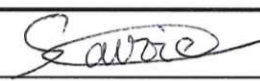
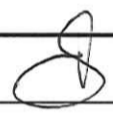






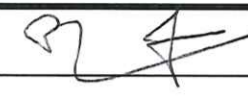
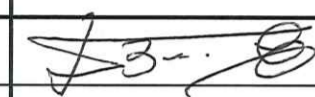
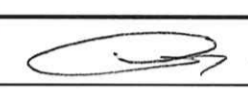

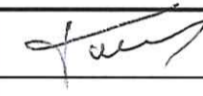
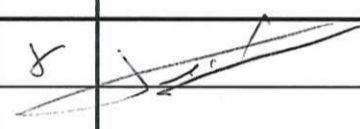
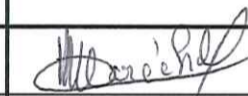
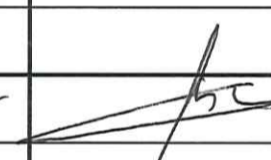
FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME
 COMITÉ SYNDICAL EN DATE DU 02 JUIN 2023

LISTE D'ÉMARGEMENT

SECTEURS/EPCI	DELEGUES (Titulaire ou suppléant)	Prénom, NOM des délégués	Présent	Signature	Pouvoir à :
SECTEUR AMIENS-METROPOLE	TITULAIRE	Patrick DESSEAUX	X		
	TITULAIRE	Daniel DEMARET	X		
	TITULAIRE	Patrick LELIÈVRE	X		
	TITULAIRE	Franck DARRAGON	A		
	SUPPLÉANT	Audrey BOCHÉ			
	SUPPLÉANT	Lilian DUSSUELLE			
	SUPPLÉANT	Sébastien TARRATTE			
	SUPPLÉANT	Hubert TAUFOR			
SECTEUR AVRE-LUCE-NOYE	TITULAIRE	Alain SURHOMME	X		
	TITULAIRE	Eric DESROUSSEAUX	X		
	TITULAIRE	Patrick DEPRET	A		
	SUPPLÉANT	Jean-Noël LECOINTE			
	SUPPLÉANT	Nicolas HECTOR			
	SUPPLÉANT	Dany DAMAY			
SECTEUR BAIE DE SOMME	TITULAIRE	Jean-Paul LECOMTE	A		
	TITULAIRE	Michel BLONDIN	A		
	TITULAIRE	Jean-Marie MACHAT	X		
	TITULAIRE	José MARQUE	A		
	TITULAIRE	Frédéric DELOHEN	X		
	SUPPLÉANT	Régis RIMBAULT			
	SUPPLÉANT	Michel LEPAGE			
	SUPPLÉANT	François MAISON			
	SUPPLÉANT	Monique BOULART			
	SUPPLÉANT	Eric DUPONT			
SECTEUR EST DE LA SOMME	TITULAIRE	Gaëlle PAYS	X		
	TITULAIRE	Frédéric DEMULE	X		
	SUPPLÉANT	Philippe LEFEVRE			
	SUPPLÉANT	Francis HAY			
SECTEUR GRAND ROYE	TITULAIRE	Francis HOUSSE	A		PV à M. DESSEAUX
	TITULAIRE	Romain SIX	X		
	SUPPLÉANT	Gérard COMYN			
	SUPPLÉANT	Pierre-Emmanuel YZEBE			

SECTEURS/EPCI	DELEGUES (Titulaire ou suppléant)	Prénom, NOM des délégués	Présent	Signature	
SECTEUR HAUTE-SOMME	TITULAIRE	Dominique CAMUS	X		
	TITULAIRE	Jacques VANOYE <i>démission 05 04 2023</i>			
	TITULAIRE	Aurélien CAZÉ	X		
	SUPPLÉANT	Guillaume TOLLET			
	SUPPLÉANT	Jean-Christophe LALEU			
	SUPPLÉANT	Olivier CAMUS			
SECTEUR NIÈVRE ET SOMME	TITULAIRE	Gérard LEFEBVRE	X		
	TITULAIRE	Régis SINOQUET	X		
	TITULAIRE	Christophe BAYER	X		
	SUPPLÉANT	Patrick GACQUER			
	SUPPLÉANT	Jean-Philippe DELFOSSE			
	SUPPLÉANT	Anthony DELASSUS			
SECTEUR PAYS DU COQUELICOT	TITULAIRE	Franck BEAUVARLET	X		
	TITULAIRE	Michel DESTOMBES	X		
	TITULAIRE	Michel LETESSE	X		
	SUPPLÉANT	Thierry CARTIER			
	SUPPLÉANT				
	SUPPLÉANT	Claude CLIQUET			
SECTEUR PONTHIEU-MARQUENTERRE	TITULAIRE	Yves MONIN	X		
	TITULAIRE	Claude PATTE	X		
	TITULAIRE	Bruno BALESDENT	X		
	TITULAIRE	Tahar BORDJI	X		
	SUPPLÉANT	Michel RIQUET			
	SUPPLÉANT	Gérard LHEUREUX			
	SUPPLÉANT	Gérard GALLET			
	SUPPLÉANT	Patrick BOST			
SECTEUR SOMME SUD-OUEST	TITULAIRE	Jean-Jacques STOTER	A		<i>PU à M. Beauvarlet</i>
	TITULAIRE	James FROIDURE	A		
	TITULAIRE	Nicolas PORTOIS	A		
	TITULAIRE	Xavier LENGLET	X		
	SUPPLÉANT	Rose-France DELAIRE			
	SUPPLÉANT	Thierry FORMET			
	SUPPLÉANT	Thibaut DOMISSE			
	SUPPLÉANT	Jean-Pierre RICOUART			
SECTEUR TERRE DE PICARDIE	TITULAIRE	Bruno ETEVE	X		<i>PU à M. ETEVE</i>
	TITULAIRE	Thierry LINEATTE	A		
	SUPPLÉANT	Didier LEURIDAN			
	SUPPLÉANT	Antoine POIDEVIN			

SECTEURS/EPCI	DELEGUES (Titulaire ou suppléant)	Prénom, NOM des délégués	Présent	Signature	
SECTEUR TERRITOIRE NORD PICARDIE	TITULAIRE	Daniel CARON	✓		
	TITULAIRE	Christophe DUBREUIL	A		PU à M. Caron
	TITULAIRE	Didier FRANCOIS	✓		
	TITULAIRE	Gilles BORDET	A		PU à M. Francois
	SUPPLÉANT	Alain CANNET			
	SUPPLÉANT	Didier TARGIT			
	SUPPLÉANT	Stéphane DUCHENNE			
	SUPPLÉANT	Alain DUCANGE			
SECTEUR VAL DE SOMME	TITULAIRE	Alain SAVOIE	✓		
	TITULAIRE	Jean-Louis BRUXELLE	A		
	TITULAIRE	Patrice VILMANT	A		
	SUPPLÉANT	Thierry DAMBRIN			
	SUPPLÉANT	Hervé WAQUET			
	SUPPLÉANT	Vincent POIDEVIN			
SECTEUR VIMEU	TITULAIRE	Virginie SANNIER	✓		
	TITULAIRE	Laurent DEBERDT	A		
	TITULAIRE	Danièle PIERRU	✓		
	SUPPLÉANT	Lucile DELABRE			
	SUPPLÉANT	David MONGIN			
	SUPPLÉANT	Angélique GUILLOT			
SECTEUR VILLES SŒURS	TITULAIRE	Daniel CAVÉ	✓		
	TITULAIRE	Michel DELEPINE			
	SUPPLÉANT	Alain CAHON			
	SUPPLÉANT	Alain SCHIBLER	✓		Suppléant M. Delepine
SECTEUR AUMAË-BLANGY	TITULAIRE	Nicolas PLÉ	A		
	SUPPLÉANT	Gilles LOUBAT			

SECTEURS/EPCI	DELEGUES (Titulaire ou suppléant)	Prénom, NOM des délégués	Présent	Signature	
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA BAIE DE SOMME	TITULAIRE	Pascal LEFEBVRE	X		
	SUPPLÉANT	Robert DEBRAY			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUMAËLE-BLANGY	TITULAIRE	Jean-Claude BRAILLY	8		
	SUPPLÉANT	Xavier DUVAL			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVRE-LUCE-NOYE	TITULAIRE	Patrick JUBERT	A		
	SUPPLÉANT	Joël BAUMONT			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME	TITULAIRE	Jacques MERLIER	A		
	SUPPLÉANT	Patrice GRIMAUZ			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ROYE	TITULAIRE	Émile FOIREST	A		
	SUPPLÉANT	Jean-Marie CARRÉ			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME	TITULAIRE	Jean-Marie BLONDELLE	A		P. J. M. Camus
	SUPPLÉANT	Eric FRANCOIS			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIÈVRE ET SOMME	TITULAIRE	Philippe FRANCOIS	8		
	SUPPLÉANT	Anthony DELASSUS			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU COQUELICOT	TITULAIRE	Michel WATELAIN	A		
	SUPPLÉANT	Stéphane BRUNEL			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONTHIEU MARQUENTERRE	TITULAIRE	Joël FARCY	8		
	SUPPLÉANT	Éric MOUTON			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST	TITULAIRE	Alain DESFOSES	8		
	SUPPLÉANT	Arnaud DE MONCLIN			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE	TITULAIRE	Annick MARECHAL	8		
	SUPPLÉANT	Jean-Marie ADDE			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRITOIRE NORD PICARDIE	TITULAIRE	Claude MAQUET	A		
	SUPPLÉANT	Frédéric AVISSE			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME	TITULAIRE	Alain BABAUT	8		
	SUPPLÉANT	Georges LECLERCQ			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLES SŒURS	TITULAIRE	Jean-Claude DAVERGNE	A		
	SUPPLÉANT	Raynald BOULENGER			

TOTAL Présents	38		
TOTAL Absents		24	
TOTAL Pouvoirs			6

TOTAL DÉLÉGUÉS Présents et pouvoirs	44
--	----

POUVOIR

Je soussigné(e) ~~Madame~~, Monsieur Francis MOUJÉ

délégué(e) ~~du secteur, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de*~~ Grand Roye

donne pouvoir à ~~Madame~~, Monsieur PATRICK DESSEAUX

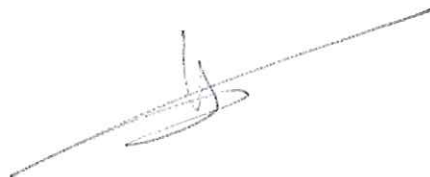
délégué(e) ~~du secteur, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de*~~ Amiens Métropole

pour le (la) représenter à la réunion du Comité de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme le :

Vendredi 2 juin 2023.

BON POUR POUVOIR, LE 29/05/2023
(Mention manuscrite)

SIGNATURE,



* *Barrer les mentions inutiles*

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur STOTER J. Jacques

délégué(e) du secteur, ~~ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de*~~ CC250

donne pouvoir à Madame, Monsieur Francis Beauvare

délégué(e) du secteur, ~~ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de*~~ Pays du Coquelicot

pour le (la) représenter à la réunion du Comité de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme le :

Vendredi 2 juin 2023.

BON POUR POUVOIR, LE 29/05/23
(Mention manuscrite)

(Bon pour pouvoir)

SIGNATURE,



* *Barrer les mentions inutiles*

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur LINCATTE Pierry

délégué(e) du secteur, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté
d'Agglomération de* Terre de Picardie

donne pouvoir à Madame, Monsieur ÉTÉVÉ Bruno

délégué(e) du secteur, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté
d'Agglomération de* Terre de Picardie

pour le (la) représenter à la réunion du Comité de la Fédération Départementale d'Énergie de
la Somme le :

Vendredi 2 juin 2023.

BON POUR POUVOIR, LE 31/05/2023
(Mention manuscrite)

Bon pour pouvoir

SIGNATURE



* *Barrer les mentions inutiles*

**POUVOIR**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Dubreuil Christophedélégué(e) du secteur, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté
d'Agglomération de* Territoire Nord Picardie

donne pouvoir à Madame, Monsieur

Casen Danieldélégué(e) du secteur, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté
d'Agglomération de* Territoire Nord Picardiepour le (la) représenter à la réunion du Comité de la Fédération Départementale d'Énergie de
la Somme le :**Vendredi 2 juin 2023.**BON POUR POUVOIR, LE 01 juin 2023
(Mention manuscrite)

SIGNATURE,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line.

* *Barrer les mentions inutiles*

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur BORDET Gilles

délégué(e) du secteur, ~~ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de*~~ CCTNP

donne pouvoir à Madame, Monsieur FRANÇOIS Didier

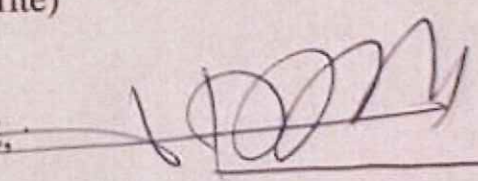
délégué(e) du secteur, ~~ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de*~~ CCTNP

pour le (la) représenter à la réunion du Comité de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme le :

Vendredi 2 juin 2023.

Bon pour Pouvoir

BON POUR POUVOIR, LE 1 Juin 2023
(Mention manuscrite)

SIGNATURE, 

* Barrer les mentions inutiles

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur Blondelle Jean Marie

délégué(e) ~~du secteur~~, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de* de Haute Somme

donne pouvoir à Madame, Monsieur Dominique CAMUS

délégué(e) ~~du secteur~~, ou de la Communauté de Communes ou de la Communauté d'Agglomération de* HAUTE Somme

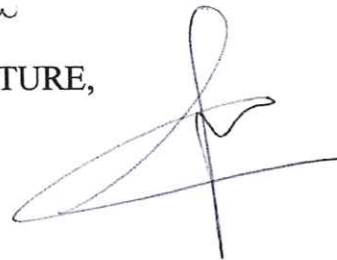
pour le (la) représenter à la réunion du Comité de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme le :

Vendredi 2 juin 2023.

BON POUR POUVOIR, LE 1er juin 2023
(Mention manuscrite)

Bon pour pouvoir

SIGNATURE,



* *Barrer les mentions inutiles*